



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours : CAPES externe

Section : Langues Régionales

Option : créole

Rapport de jury présenté par : Catherine PIETRUS, Présidente du jury, IA-IPR

SOMMAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	3
Données statistiques.....	4
REMARQUES TRANSVERSALES (ADMISSIBILITÉ ET ADMISSION)	5
ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	5
<i>Épreuve disciplinaire portant sur le créole</i>	<i>5</i>
<i>Epreuve disciplinaire appliquée</i>	<i>14</i>
<i>Epreuve d'option : Lettres.....</i>	<i>25</i>
<i>Epreuve d'option : Anglais</i>	<i>29</i>
<i>Epreuve d'option : Histoire-Géographie</i>	<i>29</i>
<i>Epreuve d'option : Espagnol</i>	<i>29</i>
ÉPREUVES D'ADMISSION	30
Épreuve de leçon	30
<i>Première partie : exposé et entretien en langue régionale</i>	<i>30</i>
<i>Seconde partie : exposé et entretien en français</i>	<i>30</i>
Épreuve d'entretien	33
<i>Première partie : exposé du parcours et entretien</i>	<i>33</i>
<i>Seconde partie : questions à visée professionnelle</i>	<i>34</i>
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	36

LES RAPPORTS DES JURY DES CONCOURS DE RECRUTEMENT SONT
ETABLIS SOUS LA RESPONSABILITE DES PRÉSIDENTS DE JURY

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les épreuves du CAPES externe de créole ont permis, cette année, le recrutement de quatre enseignants stagiaires. Il s'agissait de la dernière session du concours dans sa version actuelle, ouverte au niveau Bac +5. Toutefois, les épreuves du futur concours, accessible dès la licence (L3), conserveront un certain nombre de similitudes avec celles de cette session. À ce titre, nous invitons les futurs candidats à une lecture attentive de ce présent rapport.

Si le jury se félicite de constater que certains candidats appréhendent désormais mieux les attendus du concours, les insuffisances relevées lors des précédentes sessions perdurent et demeurent préoccupantes pour une majorité d'entre eux. C'est pourquoi ce rapport s'applique à reprendre les propos des rapports précédents en les adaptant au sujet de la session 2025.

Les remarques et recommandations du jury sont aussi les mêmes que les sessions précédentes, adaptées à la particularité du sujet de la session 2025.

Les données chiffrées font apparaître des moyennes honorables chez les candidats admis mais ne doivent pas occulter l'inquiétude du jury concernant le niveau d'exigence intellectuelle, la rigueur méthodologique et la clarté discursive de nombreux candidats, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Il convient en outre, de rappeler aux candidats que le concours se composant d'épreuves écrites et d'épreuves orales, la préparation doit être exigeante dans les unes et les autres. Cette année, en effet, le jury fut surpris de constater que parmi les candidats admissibles, certains assez productifs à l'écrit figuraient parmi les moins performants à l'oral.

Les travaux du jury se sont déroulés dans un climat serein. Les équipes de correcteurs et d'interrogateurs ont travaillé de manière collégiale, en parfaite cohérence avec les attendus et les exigences de ce concours, en bonne concorde avec les secrétaires généraux qu'il convient de remercier.

Catherine PIETRUS, présidente du jury.

Données statistiques

Ces données, bien que nécessaires à la compréhension du déroulement des épreuves et à l'évaluation des performances des candidats, doivent être interprétées avec prudence, en raison du nombre restreint de candidats présents, admissibles et admis.

Inscrits	Présents aux épreuves écrites	Admissibles	Admis	Nombre de postes offerts
81	37	11	4	4

Répartition en fonction du sexe :

Sexe	Nb. d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles	Admis
Femme	67	36	9	3
Homme	14	3	2	1

Répartition en fonction de l'académie d'origine

Académie	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles	Nb. Admis
Aix-Marseille	2	0	0	
Rennes	1	0	0	
Toulouse	1	0	0	
La Réunion	31	16	1	1
Martinique	13	8	4	2
Guadeloupe	24	11	4	1
Guyane	3	2	0	
Mayotte	1	0	0	
SIEC (Créteil/Paris/Versailles)	5	2	2	

Epreuves écrites d'admissibilité :

Épreuve	Nb inscrits	Nb présents	Nb admissibles	Moyenne présents	Note Mini	Note Maxi	Moyenne admissibles
Epreuve disciplinaire de créole	81	39	11	7,7	2,58	13,92	9,72
Epreuve disciplinaire (histoire-géographie)	13	5	0	3	1	4	
Epreuve disciplinaire (anglais)	11	4	2	9,63	5	12	11,25
Epreuve disciplinaire de français	51	26	8	6,42	2	12,5	7,57
Epreuve disciplinaire (espagnol)	6	4	1	6,82	4,5	9,5	9,5
Epreuve disciplinaire appliquée	81	39	11	7,59	3	25,76	10,68

Epreuves orales d'admission :

	Note Mini	Note Maxi	Moyenne des présents	Moyenne des admis
Epreuve de leçon	7,5	14	10,28	12
Epreuve d'entretien	8	17,50	11,5	13,5

REMARQUES TRANSVERSALES (ADMISSIBILITÉ ET ADMISSION)

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Épreuve disciplinaire portant sur le créole

La composition

La composition attendue doit être rédigée en langue créole, avec mention explicite du créole choisi. Cette précision est de première importance : un candidat déclarant utiliser le créole guadeloupéen ne peut parsemer sa copie de formes et de constructions réunionnaises, martiniquaises ou guyanaises. Ces dernières deviennent des erreurs, et le sont plus encore si aucune langue n'est explicitement choisie. Parfois, il a été donné à lire des caricatures de « pan-créole ». Il est à noter que l'usage de néologismes entrave une bonne compréhension des copies. La qualité de la langue utilisée est absolument nécessaire. Il convient en particulier de bien cerner le niveau de langue utilisable. Il n'est pas acceptable que certaines expressions très familières apparaissent dans le discours écrit des candidats. (La remarque est également valable pour les épreuves orales). C'est un exercice qui n'est pas toujours facile en créole mais qui est absolument obligatoire. Qualité et fluidité de la langue sont les atouts des meilleures copies.

La composition se fonde sur un dossier comportant plusieurs documents regroupés, pour cette session, autour du thème « Diversité et inclusion ».

Le dossier était composé de quatre textes littéraires rédigés chacun dans un créole différent, et de cinq documents rédigés en français, extraits d'articles écrits par des spécialistes des aires créolophones ou non, traitant du sujet.

A partir de leur lecture des documents, les candidats doivent proposer une réflexion structurée sous forme de composition, dont l'organisation est libre, tout en s'appuyant sur la thématique commune et en tenant compte des perspectives convergentes ou contradictoires exprimées.

L'épreuve consistait alors à mener une réflexion construite à partir de ce dossier. Ce thème, riche et actuel, ouvrait de nombreuses pistes : diversité des origines, des langues, des cultures, prise en compte du handicap, discrimination, communautarisme, inclusion dans les milieux scolaires, professionnels ou sociaux. Pourtant, de nombreux candidats n'ont pas exploité cette diversité : ils se sont limités à la question identitaire, souvent réduite à une opposition binaire ou à des clichés déjà dénoncés dans les rapports antérieurs.

Le jury a constaté, comme lors des sessions précédentes, une absence de problématisation. Trop de devoirs ne définissent pas clairement la question à traiter ou annoncent une problématique sans jamais la développer dans le corps du devoir. Parfois, lorsque la problématique a été proposée, elle est restée floue, éclatée en plusieurs interrogations sans lien structurant, empêchant ainsi, une construction rigoureuse de l'argumentation. Certains projets semblent s'écarter du dossier pour revenir à une vision personnelle, non étayée.

De plus, les plans annoncés, ne correspondent pas toujours au développement. En effet, des structures annoncées en trois parties en contiennent parfois cinq avec parfois, aucune clairement identifiable ou alors des plans déséquilibrés voire inexistantes. Certains candidats ont structuré leur développement comme des exposés où apparaissent les titres de chaque partie et/ou sous-parties. Des copies étaient incomplètes : parties inachevées ou lacunaires. L'enchaînement des idées a souvent été brouillé par l'absence de transitions ou par un usage maladroit des connecteurs.

L'analyse du corpus est restée trop souvent superficielle ou incomplète. Certains candidats ont évacué jusqu'à quatre documents sans explication, tandis que d'autres se sont contentés de paraphraser ou de résumer, sans mise en perspective ni justification. Trop de copies se sont limitées à des citations non expliquées ou à une désignation maladroitement des documents sans mention de l'auteur, du type de texte ni de son enjeu. Le jury a relevé un manque d'exploitation des contradictions et des liens entre les documents – pourtant essentiels pour construire une réflexion. Enfin, les genres des textes n'ont pas été pris en compte et peu de candidats ont saisi l'importance de distinguer textes littéraires ou documentaires.

Sur le plan graphique et linguistique, les copies continuent de montrer des faiblesses structurelles : fautes récurrentes dans la graphie choisie, alternance injustifiée entre plusieurs normes, écriture difficilement lisible, nombreuses ratures.

Malgré ces constats, le jury a pu relever quelques points positifs. Certains candidats ont su établir des liens entre les documents voire avec d'autres aires créolophones. D'autres ont cité des exemples extérieurs au corpus en les mettant en lien avec leur projet. Quelques copies ont proposé une structure cohérente et progressive avec un début de réflexion articulée même si le niveau d'exigence attendu n'était pas toujours atteint.

Le jury insiste sur la nécessité d'une préparation méthodologique rigoureuse. La composition ne saurait se réduire à une juxtaposition d'idées.

Recommandations méthodologiques

Le jury rappelle que la composition exige :

- une problématique claire ;
- une exploitation rigoureuse et complète du corpus ;
- une structure lisible et équilibrée ;
- une langue maîtrisée, dans un registre adapté.

Il est recommandé aux candidats de s'exercer régulièrement à cet exercice en travaillant sur des dossiers variés pour éviter d'être pris au dépourvu le jour de l'épreuve. Il leur appartient également d'élargir leur culture générale et littéraire créolophones afin de bâtir une réflexion nourrie, distanciée et ancrée dans les enjeux contemporains.

Si la méthodologie générale semble en voie d'acquisition, les attentes spécifiques liées à l'analyse documentaire, à la construction d'une problématique et à la mobilisation du corpus ne sont pas encore pleinement intégrées. Le jury encourage vivement les futurs candidats à investir cet exercice avec rigueur, méthode et ambition critique.

Quelques observations par créole choisi

Créole guyanais

- Problématique absente ou mal définie

Les devoirs ont présenté un plan confus ou rigide. Dans un cas, le candidat a dissocié les documents en fonction de la langue (créole d'un côté, français de l'autre), sans les articuler. Dans l'autre, la forme générale s'est apparentée à un exposé descriptif, sans articulation nette entre introduction, développement et conclusion.

- Documents non exploités correctement

Les candidats se sont limités à des paraphrases ou à des réflexions personnelles hors sujet. Ils n'ont pas mobilisé les documents du corpus de manière analytique et n'ont cité aucun extrait pour appuyer leur propos.

- Contexte culturel méconnu ou pas pris en compte

Dans l'une des copies, le candidat n'a pas mentionné que l'un des textes analysés provenait d'une œuvre majeure de la littérature guyanaise, ce qui a révélé une lacune dans la culture littéraire attendue.

- Registre et niveau de langue inadaptés

Les deux devoirs ont contenu des formulations trop familières comme « bèt », inappropriées dans le cadre académique du concours. Ce choix a nui à la qualité argumentative des productions

- Graphie et syntaxe défailtantes

Les candidats ont accumulé les fautes d'orthographe et on utilisé une graphie approximative (andicap, entrégratyon, inkluzion, kelkesoi, by). Ils ont également employé des structures syntaxiques influencées par le français ("sé paren-a", "pagen", "paka").

Créole martiniquais

- Pertinence de la problématique

Dans de nombreuses copies, la problématique abordée s'est révélée trop vaste ou incomplète. La majorité des candidats se sont limités à une lecture partielle de la thématique « Diversité et inclusion », en se concentrant principalement sur les questions de couleur de peau ou de migration. D'autres aspects pourtant essentiels, tels que le handicap ou l'illettrisme, ont souvent été traités de manière superficielle, voire totalement évités. Cette approche partielle a entraîné des déséquilibres dans la structuration du devoir, affaiblissant l'argumentation et compromettant la cohérence d'ensemble.

- Exploitation et analyse des documents

Dans certaines copies, les candidats n'ont pas mené de réflexion approfondie, et n'ont fait qu'un résumé ou une paraphrase des documents. Les liens entre les documents étaient rarement établis, et leur confrontation souvent absente. À l'inverse, quelques copies proposaient une argumentation développée, mais sans appui réel sur les documents du corpus, ce qui a affaibli la solidité du propos. Cette exploitation lacunaire des documents n'a pas permis d'avoir une analyse critique.

- Maîtrise de la méthodologie

Si la majorité des candidats semblent avoir compris les attendus méthodologiques de l'épreuve, le jury relève encore quelques imprécisions, notamment dans la présentation du plan. Certaines copies faisaient apparaître les numéros et titres de parties. Par ailleurs, un manque d'organisation et de gestion du temps a conduit certains devoirs à rester inachevés.

- Distance et posture critique

La thématique du colorisme, abordée par certains candidats, a laissé peu d'espace à une analyse distanciée. Certains candidats ont privilégié un propos trop diffus et peu nuancé, comme :

« Adan sosisié-nou, nou grandi épi vizion Léwop asou lapo nwè. Lidé lapo nwè led épi lapo blan bien chouké adan lespri-nou. »

ou encore

« Yo toujou fè nou konprann ke blan-an méyé ki neg-la... ».

Ces formulations sont peu propices à une analyse distanciée et ne mettent pas toujours en exergue la rigueur et l'analyse du candidat.

- Maîtrise de la langue (graphie et syntaxe)

Des erreurs graphiques telles que « biswen », « plisiè », « injistis », « kompétans », « ilétrism », ainsi que des erreurs syntaxiques comme « kòm », « pasa » pour « pa sa », « Sé paran-an biswen ke nou... », « fè nou konprann ke blan-an méyé », témoignent encore de difficultés dans la maîtrise de la langue.

Appréciation générale

Le jury tient néanmoins à saluer les efforts fournis par les candidats qui ont su soigner la qualité de la langue, mobiliser l'ensemble des documents issus des différentes aires culturelles, et enrichir leur propos par des références culturelles extérieures au corpus proposé.

Créole réunionnais

- Déséquilibre dans l'ensemble de l'exercice

Le plan annoncé n'est pas respecté, Souvent la composition perd en intensité vers la fin. Elle est moins rigoureuse en fin de devoir. Parfois, elle se présente comme un catalogue dans la présentation des documents et tous les termes du sujet ne sont pas exploités Diversité ET inclusion : ne pas écarter/oublier la prise en compte des deux termes pour bâtir une réflexion.

- Exploitation et analyse des documents

L'introduction est surchargée de résumés, les transitions sont absentes et les connecteurs mal employés. Des expressions inappropriées ou banales : « la politik i oubli bonpé demoune », « Linklizion i pas par la kuizine » parsème les copies truffées de clichés et de préjugés : « banna [bann politisien] i kré in lidéal i égzist pa », « Nou lé petét in lil avék bonpé zorizine é diféran koulèr la po mé nou lé touzour dann in sosisié i mét o sant bann moune na la po blan ». On relève, en outre, la présence de calques du français : "nou pé parlé", "I permét de cré", "mi an plas" ainsi qu'un corpus mal exploité : analyse sommaire, citations non explicitées, paraphrases, absence de liens, documents cités sans titre ni auteur, disparition totale de certains.

- Points positifs : classification des documents, ouverture vers la Guyane, Maurice, Martinique, citation d'exemples extérieurs exprimés.

Appréciation générale :

Même si la méthodologie nous semble acquise, l'exercice nous a été beaucoup plus difficile à appréhender de la part des candidats, comparé aux années précédentes notamment l'analyse de documents pour pouvoir faire naître une réelle réflexion sur un sujet donné.

Conclusion pour la composition

L'exercice demeure exigeant. Si la méthodologie générale progresse, les attentes spécifiques en matière d'analyse documentaire et de réflexion structurée doivent encore être renforcées. Le jury encourage les futurs candidats à investir pleinement cet exercice avec rigueur, recul critique et ambition intellectuelle. Une meilleure compréhension de la finalité de l'analyse documentaire est indispensable pour faire naître une réflexion authentique et cohérente sur le sujet traité.

La traduction

Présentation générale du texte source

Le texte proposé aux candidats était un extrait de *Tristes tropiques* de Claude Lévi-Strauss. Dans ce passage, le narrateur évoque une marche dans la forêt, le récit oscillant entre description objective et réflexions personnelles.

Le champ lexical de la forêt ne représentait pas une grande difficulté. Les candidats devaient plutôt être vigilants quant aux temps et aspects à utiliser ainsi qu'au style littéraire de l'auteur. Certaines phrases étant construites avec plusieurs propositions subordonnées, permettaient aux candidats de procéder à une segmentation en phrases plus courtes pour préserver la fluidité linguistique. La principale difficulté tenait effectivement au respect du registre stylistique du passage.

Traduction en créole guadeloupéen

Les candidats doivent veiller à ne pas commettre d'oublis lexicaux et à proscrire les calques et les gallicismes. L'aptitude à effectuer des choix traductologiques pertinents constitue un critère d'évaluation essentiel.

Exemples d'erreurs de syntaxe relevées

- *nou fè lè malè dè fè on éka → erreur de construction
- *maché dè koté → forme incorrecte
- *mak-la ki pli pòtalan la → syntaxe défailante

Analyse des erreurs lexicales

Le jury a pu relever des fautes lexicales même là où la traduction ne se où la traduction ne se révélait pas complexe.

- "perroquet" traduit par le calque « pérokè » au lieu de la forme créole correcte « jako »
- "forêt" rendu par le calque « forè » au lieu des équivalents appropriés gran-bwa ou bwadoubout
-

Réussites appréciées

Inversement, le jury a valorisé l'effort fait par certains candidats pour traduire des termes plus délicats utilisés dans des tournures imagées : "conspire" efficacement traduit par « ka fè onsèl pou ». L'expression « ba... lanmen pou » constituait également une option pertinente.

Difficultés temporelles et aspectuelles

Les candidats n'ont pas toujours manifesté la vigilance requise concernant les temps, aspects et voix verbales :

- "convaincu qu'il suffirait de" incorrectement traduit par « asiré senten i ké... » au lieu de la forme correcte « té ké »
- "gagnerait par contagion" rendu par « ké transmèt » au lieu de « té ké »
- "aucun appel ne soit attendu" traduit par « p'on hélé pa tann », alors que la tournure passive n'est pas acceptable en créole guadeloupéen.

Exemple d'analyse stylistique approfondie

Pour en revenir au style du passage, la première phrase du texte a donné lieu à de nombreuses erreurs. Le groupe adjectival "silencieuse de toute la journée" qualifie "forêt" en établissant une opposition avec le verbe principal "retentit". Pour préserver la valorisation de "forêt" avec sa personnification et ce contraste sémantique, une traduction appropriée était :

« Granbwa-la, li ki pa ka fè pyès bri lajouné, opipirit-chantan sé la kri a makak é jako ka sonnè pannan détwà minit. »

Traduction en créole guyanais

Les traductions ont souvent été imprécises ou fautives. Les candidats n'ont pas respecté le sens du texte source. Ils ont commis des erreurs lexicales notables (sinj pour makak, kriyé pour rélé, pérokè pour jako), et ont souvent remplacé des expressions complexes par des équivalents vagues (so santé pour « sa situation morale conspire avec l'état physique »).

Des éléments clés ont été omis ou modifiés. Certains mots ou passages essentiels ont été supprimés (comme la forêt), et une phrase centrale du texte n'a pas été traduite, ce qui a rompu la cohérence du passage. Les choix lexicaux ont aussi pu manquer de précision. Les candidats ont opté pour des traductions simplifiées (silencieuse → roun kalm, nous continuons → nou kontinyé) qui n'ont pas permis de restituer la richesse du texte d'origine.

La graphie et la syntaxe ont été défailtantes. Les copies ont présenté une graphie incertaine (silens, guid', samblan, lavoï) et ont comporté des erreurs syntaxiques notables (kafè pour ka fè, téka pour té ka), affectant la lisibilité de l'ensemble. Les traductions ont souvent été imprécises ou fautives. Les candidats n'ont pas respecté le sens du texte source. Ils ont commis des erreurs lexicales notables (sinj pour makak, kriyé pour rélé, pérokè pour jako), et ont souvent remplacé des expressions complexes par des équivalents vagues (so santé pour « sa situation morale conspire avec l'état physique »).

Des éléments clés ont été omis ou modifiés. Certains mots ou passages essentiels ont été supprimés (comme la forêt), et une phrase centrale du texte n'a pas été traduite, ce qui a rompu la cohérence du passage. Les choix lexicaux ont aussi pu manquer de précision. Les candidats ont opté pour des traductions simplifiées (silencieuse → roun kalm, nous continuons → nou kontinyé) qui n'ont pas permis de restituer la richesse du texte d'origine.

La graphie et la syntaxe ont été défailtantes. Les copies ont présenté une graphie incertaine (silens, guid', samblan, lavoï) et ont comporté des erreurs syntaxiques notables (kafè pour ka fè, téka pour té ka), affectant la lisibilité

Enfin, la cohérence d'ensemble a fait défaut. Il y a eu une absence de rigueur dans les choix de traduction et les omissions répétées ont nui à la cohérence globale du texte traduit, qui a perdu en clarté et en fluidité.

Traduction en créole martiniquais

Plusieurs types d'erreurs ont été relevés dans les traductions proposées, tant sur le plan sémantique que grammatical ou phonétique.

Tout d'abord, la fidélité sémantique n'est pas toujours respectée. On a pu noter une réinterprétation du texte, comme l'ajout par exemple de certaines expressions ou mots inexistants dans le texte : « zibié ki

plen plim tout koulè » ou « pérotjé » sont utilisés à la place de jako, “fénwè” pour “pipiri” ou “pipiri-chantan”, “laforè” pour “bwa”, tandis que « brouya », « van-an » ou encore “loksijèn” sont employés pour désigner là-a, ce qui peut entraîner une confusion sur le sens réel du texte.

Ensuite, des erreurs de syntaxe sont également présentes. On peut citer par exemple “anbay” ou encore “an santiman oprésyon ke moun pa ka aksepté ankò” qui présentent une construction non conforme aux règles grammaticales attendues.

On observe aussi des cas de sur-translation, ou de sous-translation c'est-à-dire que certains éléments sont soit excessivement détaillés, soit insuffisamment traduits, générant alors une traduction qui ne respecte ni le style, ni le sens du texte. Concernant les cas de sur-translations, on retrouve des formulations telles que « Limiè soley-la » pou “Limiè-a” ou encore « met guidaj » pou “gid” et « pa menm palé di lè an moun ka éséyé palé » pour “vwa’y pa ka pòté”. Ces ajouts excessifs alourdissent le texte et dénaturent son sens original. Concernant les cas de sous-translations, le jury relève que certains candidats se sont limités à un résumé du texte, ce qui dénote des lacunes quant à la méthodologie de la traduction.

Par ailleurs, on note quelques contre-sens, comme dans « Pou mété doubout an lenprésion blotjé », “pou lévé toudousman an fey” ou « Pou pran gad an pié pa pozé’y anlè’y », où le sens original est altéré, voire inversé. Le candidat devait en effet rendre le sentiment d’oppression ressenti par le voyageur “pou kréyé an santiman loprésion”, le geste preste et rapide du guide “ vitman présé ” et la volonté de nuire à l’ennemi “pou an pié lènmi pé sa rantré andidan’y.”

Enfin, des erreurs de graphie ou de phonie viennent perturber la compréhension et la cohérence du texte. Des mots comme « sinj-lan », « guid », « invisib », ou encore fè’y au lieu de fey, et « pèson » illustrent ces imprécisions dans la transcription ou la prononciation.

Toutefois, le jury a apprécié les efforts fournis par les candidats en ce qui concerne le respect des temps verbaux et de l’aspect, le respect du style et de la tonalité du texte.

Traduction en créole réunionnais

Des traductions littérales :

- * « perdre de vue » : « perd de vu » / « perd an vi » / « shakinn i rés dési son gard »
- * « De temps à autre » : « tan an tan »
- * « gagnerait par contagion le voyageur » : « va giny par kontazion »
- * « l’intense attention » : « si lintans atansion »

Sur-translation/ Sous-translation :

- * « La forêt, silencieuse de toute la journée » : « Gro silans kome lo roi » / « i régn in silans ékstraordinèr » / « lo barok silans »
- * « s’y empaler » : « i amay »/ « pou pik le pié”/
- * « gagnerait par contagion le voyageur » : kom karapat si tété béf » / « Lo voyazèr i seré gagné aköz la kontazion »

*[la forêt] immergée dans un milieu plus dense que l’air » : « in landroi plu dans lèr : la foré sé paré li égzist dan in landroi » / « in landroi pli plin ke lèr »

* « un geste preste » : « in sél jés » / « in zést asiré »

* « un des traits les plus frappants » : « le bann poin »

* « la lumière ne perce que verdie » : la limièr i travèrs rienk lo bann ti léspas le féy ».

- * « L'état physique » : « in dir tolérans »
- * « notre guide » : « sigidèr »
- * « Nous reprîmes cette progression » : « nou la arpran rant-la »

Niveau de langue :

- * « Car un des traits les plus frappants de la forêt » : « Lo zafèr le pli danzéré foré-la »/ « in bété latansion »

Contre-sens/sens :

- * « A l'aube » : « ti brine » (le crépuscule)
- * « qui le précède » : « dérièr li »
- * « la lumière ne perce que verdie » : « la limièr i pèrs arienk verdi » / « la limièr i travèrs solman vèrdi »
- * « s'y empale » : « i gatir »
- * « s'écarter » : « désot » / « débouj »
- * « sentiment d'oppression » : « sentiment amaré »
- * « immergée » : « angaroté »
- * « qu'un pied » : « lo malang »
- * « Car un des traits les plus frappants de la forêt est qu'elle semble immergée » : « li paré ét tréfon ».

Omission de

- * « verdie »
- * « ne l'incitait à se taire »
- * « se penchait au bord de son invisible piste »
- * « obliquement »
- * « un pied ennemi »

Recommandations générales

Le jury insiste sur la nécessité d'une solide formation linguistique, culturelle et didactique. La réussite à cette épreuve suppose une approche exigeante et méthodique du créole, en tant que langue d'enseignement, de communication et de réflexion.

Recommandations méthodologiques pour tous les créoles :

1. Enrichissement lexical : développer un vocabulaire spécialisé à travers la lecture de textes littéraires, journalistiques et patrimoniaux.
2. Maîtrise grammaticale : approfondir la connaissance des systèmes temporels et aspectuels propres à chaque créole.
3. Respect stylistique : adapter le niveau de langue et la tonalité aux supports et aux objectifs sans et de se situer dans une démarche cohérente avec les valeurs du système éducatif, en tenant compte des finalités du programme et des compétences attendues des élèves.
4. Trahison du texte source.
5. Évitement des calques : éviter les interférences lexicales ou syntaxiques avec le français, en recherchant des équivalents authentiquement créoles.
6. Cohérence graphique : adopter une orthographe unifiée (conventionnelle ou institutionnelle) et s'y tenir avec rigueur.

Méthodologie de traduction dans le cadre de l'épreuve :

- Effectuer une analyse préalable du texte source afin d'identifier les principales difficultés linguistiques ou culturelles ;
- Segmenter les phrases complexes sans altérer leur sens ;
- Vérifier la cohérence temporelle et aspectuelle des verbes dans le texte traduit ;
- Relire attentivement pour repérer et éliminer les gallicismes résiduels ;
- S'assurer de la fluidité, de la lisibilité et de l'adéquation du texte d'arrivée aux objectifs

pédagogiques.

Conclusion pour la traduction

Cette épreuve confirme ainsi la nécessité d'une préparation rigoureuse en traductologie créole, domaine qui requiert une double compétence : linguistique, pour maîtriser les structures des créoles régionaux ; culturelle, pour comprendre les contextes d'énonciation, les références historiques et les enjeux identitaires qu'ils véhiculent.

Epreuve disciplinaire appliquée

Présentation générale de l'épreuve

Cette épreuve, la plus professionnalisante du concours, évalue la capacité du candidat à analyser un dossier documentaire, à proposer une séquence d'enseignement construite et cohérente, à traiter des faits de langue en lien avec les apprentissages visés, tout en respectant les programmes en vigueur.

L'axe proposé était : « Le passé dans le présent ».

Nous rappelons que la séquence doit être rédigée et structurée. Une rédaction claire, fluide et sans fautes constitue la base de la prestation attendue. Le jury regrette une maîtrise encore fragile du français et du créole dans de nombreuses copies. La lisibilité du devoir doit être assurée par une argumentation logique, un plan cohérent et un registre approprié. Trop de copies proposent un catalogue d'activités déconnectées, sans justification ni articulation claire entre les documents. Une analyse rigoureuse des supports est attendue, permettant d'identifier des enjeux didactiques pertinents. Le choix des documents utilisés doit être justifié ; leur non-utilisation, expliquée.

L'épreuve de didactique appliquée à l'enseignement du créole demeure un exercice exigeant qui mobilise des compétences multiples : analyse documentaire, maîtrise linguistique, rigueur pédagogique, capacité de problématisation et projection dans une posture d'enseignant.

Points positifs observés

Certains candidats ont su proposer des séquences pédagogiques cohérentes, solidement adossées aux programmes scolaires, en articulant avec justesse les documents à une problématique pertinente. Des efforts notables ont été faits dans la structuration des séquences et la formulation d'activités langagières variées. Quelques copies se sont distinguées par leur maîtrise de l'analyse grammaticale en créole et leur capacité à mobiliser les faits de langue comme leviers d'apprentissage.

En Martinique notamment, des pistes d'exploitation intéressantes ont été développées autour des thématiques de la mémoire, du patrimoine et de la reconnaissance institutionnelle. En Guadeloupe, les candidats ont pu interroger, avec un certain recul, la pluralité des lectures historiques. En Guyane, certains ont su problématiser l'évolution du carnaval comme vecteur d'identité culturelle. À la Réunion, quelques propositions ont intégré les spécificités du public scolaire local, en ancrant les apprentissages dans une perspective contextualisée.

Faiblesses récurrentes

Malgré ces points d'appui, le jury déplore un recul sensible de la qualité globale des copies par rapport aux sessions précédentes.

Plusieurs faiblesses transversales ont été identifiées :

- une problématisation absente ou inaboutie, rendant les séquences floues, voire incohérentes dans leur progression ;
- une exploitation partielle ou superficielle des documents, sans réelle analyse critique, et sans justification du choix ou de l'ordre d'exploitation ;
- une confusion persistante entre objectifs pédagogiques, compétences langagières et activités, souvent exprimées de manière vague ou redondante ;
- une étude des faits de langue négligée, souvent limitée à une traduction littérale ou à une paraphrase, sans cadre analytique rigoureux, ni lien explicite avec les objectifs d'enseignement ;
- une maîtrise incertaine du lexique didactique, nuisant à la lisibilité du propos et à la crédibilité du candidat en tant que futur enseignant ;
- des carences préoccupantes en langue française, tant sur le plan orthographique que syntaxique, parfois aggravées par un manque de soin dans la présentation matérielle des copies (ratures, illisibilité, désorganisation).

Posture attendue du candidat

Rappelons que cette épreuve est aussi celle d'une projection professionnelle. Le candidat ne doit pas seulement faire preuve de connaissances disciplinaires, mais démontrer sa capacité à les mettre au service d'un savoir à transmettre, dans une logique de progression, auprès d'élèves aux profils diversifiés.

Il lui appartient :

- de faire preuve de rigueur dans la conception de la séquence (objectifs, supports, activités, évaluation) ;
- d'adopter une posture réflexive vis-à-vis des supports culturels et linguistiques ;
- de manifester une maîtrise solide des deux langues (français et créole).

Organisation et structuration de la séquence

Une séquence d'enseignement ne constitue pas une simple succession de séances indépendantes. Le jury insiste sur la progressivité des apprentissages, l'articulation entre objectifs, compétences visées, activités langagières, types d'évaluation, et tâche finale.

- Principes de cohérence pédagogique

Le jury insiste sur la nécessité d'assurer :

- La **progressivité** des apprentissages
- L'**articulation cohérente** entre objectifs généraux et spécifiques
- La **convergence** des compétences visées et des activités langagières
- La **cohérence** entre modalités d'évaluation et objectifs pédagogiques
- L'**intégration pertinente** de la tâche finale

- Précision terminologique

Des confusions récurrentes dans le lexique pédagogique (objectifs, compétences, activités langagières) ont été relevées. Le vocabulaire didactique doit être employé avec précision et rigueur scientifique.

- Qualité de l'expression écrite

Une rédaction claire, fluide et exempte de fautes constitue le prérequis fondamental de toute prestation acceptable. Le jury déplore une maîtrise encore fragile du français et du créole dans de nombreuses productions. La lisibilité du devoir doit être garantie par une argumentation logique, un plan cohérent et un registre approprié au niveau académique requis.

-Évaluation et tâche finale

L'évaluation doit être conçue en parfaite cohérence avec les objectifs de la séquence. Trop souvent, les dispositifs d'évaluation ne permettent pas de vérifier efficacement le réinvestissement des compétences travaillées, ou sont purement et simplement absents.

La tâche finale, fréquemment mal définie, doit s'appuyer sur l'ensemble des apprentissages de la séquence, proposer une activité signifiante et évaluable, en lien direct avec les documents étudiés et les faits de langue analysés.

-Analyse des faits de langue et exigences méthodologiques

Cet aspect reste très insuffisamment traité. Trop de candidats se contentent d'une simple traduction ou d'une interprétation approximative. L'analyse doit s'appuyer sur la grammaire du créole (morphologie, syntaxe, lexique) et être articulée à la progression de la séquence.

L'analyse des faits de langue doit impérativement s'appuyer sur la grammaire du créole (morphologie,

syntaxe, lexique) et être articulée de manière cohérente à la progression de la séquence. Cette dimension constitue un enjeu majeur de l'enseignement des langues créoles.

Le jury constate une régression générale dans la maîtrise de cet exercice complexe. Tout en reconnaissant la difficulté inhérente à une telle épreuve pour des candidats peu expérimentés, il rappelle que certains principes méthodologiques fondamentaux permettent de réaliser une prestation défendable :

Principes méthodologiques essentiels pour l'épreuve disciplinaire appliquée

1. **Structurer la réflexion** autour d'une problématique claire et pertinente
2. **Justifier explicitement** chaque choix didactique et pédagogique
3. **Articuler rigoureusement** objectifs, compétences, activités et évaluations
4. **Traiter les faits de langue** de manière analytique et intégrer leur réinvestissement pédagogique
5. **Rédiger** de façon soignée et maîtrisée, dans un registre académique approprié

Recommandations pour la préparation

Les candidats sont vivement encouragés à s'entraîner régulièrement à ce type de rédaction en s'appuyant sur :

- Les **programmes officiels** des différents niveaux d'enseignement
- Le **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)**
- Les **ressources pédagogiques Éduscol**
- Les **rapports de jury des sessions antérieures**

Cette préparation méthodique demeure la garantie d'une meilleure réussite à cette épreuve exigeante mais fondamentale pour l'exercice du métier d'enseignant de créole.

Le jury se réjouit cependant des améliorations apportées par certains candidats en comparaison avec les sessions précédentes.

Améliorations apportées :

1. Structure claire avec titres et sous-titres informatifs
2. Correction syntaxique : « Une rédaction claire... constitue le prérequis »
3. Réorganisation logique : présentation générale → exigences → analyse thématique → méthodologie → bilan
4. Réduction des répétitions par variation lexicale
5. Développement méthodologique avec principes clairement énumérés
6. Intégration des références aux sources documentées
7. Cohérence textuelle renforcée entre les différentes parties
8. Précision terminologique avec vocabulaire pédagogique approprié
9. Conseils pratiques structurés et hiérarchisés
10. Tonalité professionnelle maintenue tout au long du texte

Dossier en créole martiniquais

Pertinence de la problématique

Les problématiques formulées par les candidats n'ont pas toujours permis de construire des séquences cohérentes. Un certain nombre d'entre eux ont restreint leur analyse à la seule dimension historique de la ville de Saint-Pierre, négligeant les enjeux multiples et riches soulevés par le corpus documentaire. Cette approche partielle a limité la portée des séquences proposées.

Objectifs pédagogiques et activités langagières

Les objectifs pédagogiques sont parfois restés trop vagues ou insuffisamment articulés aux documents et aux activités langagières. La description des tâches proposées manquait régulièrement de clarté, ne permettant pas de garantir une mise en œuvre rigoureuse sur le plan didactique.

Maîtrise de la langue française

Malgré le soin porté par plusieurs candidats à la rédaction de leur copie, certaines erreurs récurrentes, telles que « éruption », « renouvelé », « expression imagé », « un outils numérique », « intelligence artificiel », « différents style musicaux », ou encore « l'ensembles », nuisent à la qualité de l'expression. Ces maladresses, bien qu'isolées chez certains, deviennent problématiques lorsqu'elles s'accumulent.

Conception de la séquence

La méthodologie de l'épreuve est globalement respectée, et l'on observe des efforts dans l'analyse des documents. Cependant, certaines séquences manquent encore de rigueur et de clarté. On note également un essoufflement en fin de production, plusieurs candidats n'ayant pu développer de manière satisfaisante leur tâche finale, ni expliciter les modalités d'évaluation. Une gestion plus efficace du temps imparti est donc nécessaire.

Analyse des faits de langue

L'analyse linguistique constitue encore une faiblesse notable. Trop de candidats se sont limités à une traduction ou une paraphrase des segments soulignés, sans en proposer une réelle étude grammaticale, stylistique ou didactique.

Analyse du corpus documentaire

L'axe « Le passé dans le présent » offrait pourtant une ouverture stimulante vers des thématiques riches et actuelles : histoire et mémoire de Saint-Pierre, musique, patrimoine culturel et architectural, problématiques environnementales, ou encore valorisation du site de la Montagne Pelée, récemment inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ainsi, le dossier se composait de neuf documents, offrant aux candidats la possibilité d'explorer différentes pistes afin de construire une séquence cohérente, en fonction des supports choisis. Le document 1, extrait d'un article publié sur le site Fondas Kréyol, traitait du jumelage entre la ville de Saint-Pierre et celle de Rémire-Montjoly, à la suite de l'accueil des sinistrés martiniquais lors de l'éruption de la Montagne Pelée. Il invitait les candidats à interroger les relations entre la Martinique et la Guyane et sur la mémoire de cette immigration depuis 1902 à nos jours. Le document 2, de nature iconographique et publié par Caroline Popovic, mettait en avant l'artiste Mixx Steph et son titre Bienvenue à Saint-Pierre. Il permettait d'aborder les représentations, passées et contemporaines, de la ville. Le document 3, un extrait traduit en créole du roman Texaco de Patrick Chamoiseau, proposait de découvrir la figure de Pierre-Marie Pori Papy et son rôle dans l'abolition de l'esclavage à Saint-Pierre. Le document 4 quant à lui, tiré du site Kréyolad, est un article signé Jude Duranty. Il mettait en lumière la reconnaissance de la Montagne Pelée au Patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que le travail des différents acteurs ayant contribué à cette inscription. Le document 5, de nature iconographique, présentait une bande dessinée de Lucas Vallerie consacrée à la figure de Cyparis, survivant de l'éruption de 1902. Ce document permettait d'évoquer la portée internationale de son témoignage. Le document 6, extrait du site officiel de la ville de Saint-Pierre, propose un portrait historique, économique et patrimonial de la commune. Le document 7 extrait de Ti Zétwel, de Georges Mauvois et Marie-Denise Grangenais reprenait les paroles d'une biguine satirique issue du répertoire pierrotin. Il offrait au candidat la possibilité d'aborder des récits de la ville de Saint-Pierre antérieurs à 1902. Le document 8, de nature iconographique, juxtaposent une ancienne photographie du siège de l'intendance après l'éruption et une image plus récente, provenant du site de la ville de Saint-Pierre. Il incitait à une réflexion sur la mise en valeur des vestiges patrimoniaux. Enfin, le document 9 est un extrait d'un article publié en mai 2019 par Emmanuel de Raynal, dans lequel l'auteur mettait en avant le rôle des acteurs politiques et économiques dans la préservation et la valorisation du patrimoine de la ville de Saint-Pierre.

Les problématiques proposées devaient ainsi mobiliser les différents supports pour amener l'élève à s'appropriier l'histoire, les mémoires et les enjeux patrimoniaux de la ville de Saint-Pierre tant à l'échelle nationale qu'internationale, notamment caribéenne.

Pistes d'analyse linguistique

Les faits de langue proposés ouvraient des perspectives d'étude riches. Voici quelques exemples attendus :

1. **Anmizi yo té ka vansé** : Proposition conjonctive introduite par « Anmizi », locution adverbiale formée par agglutination (an + mizi). Les morphèmes « té » (marqueur du passé) et « ka » (marqueur de l'aspect inaccompli) encadrent le verbe « vansé », situant l'action dans un passé progressif.
2. **Koutla wouyé kwédi débri lanmè** : Comparaison construite autour de la locution conjonctive « kwédi », variante de « akondi » ou « akwédi ». Le comparé est « koutla wouyé » ; le comparant, « débri lanmè ». L'image accentue la dégradation du coutelas.
3. **Goumen kon chat meg an zaboka vet** : Locution imagée soulignant la difficulté et l'âpreté d'un combat. Analyse syntaxique : verbe + GN comparé + complément circonstanciel. Cette expression créole renvoie à un combat désespéré mais acharné.

Dossier en créole guadeloupéen

Analyse du dossier

Comme lors des sessions précédentes, le dossier proposé aux candidats comprenait des documents variés — textes littéraires en créole, articles, discours, support iconographique — à étudier à travers l'axe programmatique « Le passé dans le présent ». Ce cadre thématique invitait à interroger la manière dont l'héritage historique, les mémoires et les représentations du passé nourrissent les questionnements contemporains.

L'exploitation du corpus aurait gagné en pertinence si les candidats avaient manifesté une meilleure connaissance des programmes scolaires, des entrées culturelles et des axes définis dans le cadre du secondaire. Une telle maîtrise leur aurait permis de mieux articuler leurs analyses aux attentes disciplinaires et de proposer des problématiques plus fines.

Problématiques envisageables

Plusieurs entrées thématiques étaient possibles, en particulier autour de la question : qu'est-ce que le passé ? Trois documents s'y prêtaient particulièrement : le poème *Mawonnaj* d'A. Vérin, la pièce *Panthéon* de S. Gélas et le poème *Joudlan* de S. Rupaire. Ces textes mettaient en tension différentes représentations du passé : fondement identitaire, modèle pour le présent ou encore poids aliénant. Il était donc attendu du candidat qu'il sache adopter une posture critique et nuancée, loin de toute lecture réductrice ou schématique.

L'enseignant en Langue Vivante Régionale (LVR) se doit en effet de développer chez ses élèves la capacité à analyser de manière distanciée, à s'approprier les enjeux historiques, mémoriels et culturels d'un texte ou d'une situation. De ce point de vue, certaines copies ont manqué de hauteur d'analyse.

D'autres documents ouvraient la voie à une réflexion sur la transmission intergénérationnelle et ses modalités :

- Les difficultés de la jeunesse en Guadeloupe traduisent celles des adultes ;
- Au bout de la forêt, l'espoir ;
- Mémorial Acte : le bilan deux ans après ;
- La chanson du groupe Milflè *Complainte pour la mulâtresse Solitude*.

Ces supports permettaient d'interroger les vecteurs de la transmission (éducation, œuvres artistiques, musée, oralité), les destinataires (jeunesse, femmes, communauté) et les limites de certains modèles

du passé.

Enfin, le corpus permettait d'aborder la pluralité des lectures historiques à travers des documents comme :

- Guadeloupe : une statue de l'abolitionniste Victor Schoelcher découpée et volée ;
- La proclamation de Louis Delgrès.

Ces documents invitaient à réfléchir aux conflits mémoriels, aux silences de l'histoire, aux lectures concurrentes du passé (histoire coloniale, contre-histoire, falsification, effacement).

Analyse des faits de langue

L'étude linguistique, bien que présente dans l'épreuve, demeure un point faible. Le jury a observé, comme lors des précédentes sessions, que l'analyse des faits de langue était souvent marginalisée dans les propositions didactiques, ou traitée de manière superficielle.

Dans le poème *Joudlan*, extrait de *Gran parad ti kou baton* de S. Rupaire, les trois faits de langue proposés étaient les suivants :

- **Opipiritchantan** : Il s'agit ici d'un syntagme prépositionnel devenu adverbe par lexicalisation. Dérivé de l'expression « o pipirit chantan » (au chant du pipirit, oiseau matinal), ce mot apparaît dans le poème sans séparation graphique. Ce procédé de composition, fréquent en créole, transforme le syntagme nominal en un adverbe temporel par changement de catégorie grammaticale.
- **On solèy chachtren / Fouré né a'y kon rakoun / An nwèsè a kaz-la** : Cette image filée repose sur la personnification du soleil, auquel sont attribués des traits humains : l'adjectif « chachtren » et le nom « né ». La comparaison « kon rakoun » renforce l'effet stylistique. Ces vers proposent une densité poétique qui aurait pu donner lieu à une analyse grammaticale (fonction des GN) et stylistique plus approfondie.
- **Mé fò'w valé'y / Menm si kracha a'w bout** : Ce passage illustre l'expression de l'obligation à travers la tournure « fò » suivie d'une complétive. On y relève également l'emploi de pronoms élidés : 'w pour « ou », 'y pour « li ». Une analyse linguistique pouvait porter sur ces formes réduites, leur place dans la syntaxe créole, ainsi que sur la structure même des propositions subordonnées en créole.

Observations générales

- La qualité linguistique des copies est variable. De nombreuses fautes ont été relevées, tant en français qu'en créole, traduisant une maîtrise encore perfectible des deux langues.
- La problématique n'était pas toujours clairement identifiée, ce qui entraînait une absence de cohérence dans la structuration des séquences proposées.
- Les choix pédagogiques (activités, évaluation, tâche finale) manquaient souvent de justification. Le lien entre les documents, les objectifs pédagogiques et les compétences visées était peu explicite.
- Le lexique professionnel était approximatif. Des termes essentiels comme « activité langagière », « compétence évaluée », ou « tâche finale » étaient parfois employés à contresens ou sans précision suffisante.
- L'étude des faits de langue, bien que proposée dans la consigne, a été largement négligée, ou traitée de manière erronée. Certaines traductions erronées (ex. : *roun paspété* = chapeau) ont trahi une méconnaissance du lexique créole.

En somme, le dossier offrait un potentiel riche en matière d'enseignement du créole, tant sur les plans linguistique que culturel. Cependant, l'insuffisante exploitation des documents, le défaut de problématisation, l'imprécision terminologique et les lacunes grammaticales ont compromis la qualité des prestations. Une formation renforcée à la didactique de la LVR et une maîtrise accrue des outils linguistiques apparaissent comme nécessaires.

Dossier en créole guyanais

Maîtrise de la langue

L'une des difficultés majeures relevées dans les copies concerne la qualité insuffisante de la langue, tant en français qu'en créole. Les copies ont présenté un nombre important de fautes d'orthographe en français : *fameu*, *afiches*, *sans oublié*, *finnir*, ainsi qu'en créole : *quitan*, *kimoune*, *zot*, *konpron*. Cette accumulation d'erreurs a révélé une maîtrise encore fragile des deux langues, pourtant fondamentales pour cette épreuve, tant sur le plan rédactionnel que didactique.

Lien avec l'axe du programme

Le lien avec l'axe « Le passé dans le présent » n'a pas été établi de manière satisfaisante. Si le passé était évoqué, son articulation avec le présent – qu'il soit transformé, prolongé ou revisité – n'a pas été explicitée. Cette absence de mise en perspective a affaibli la portée didactique des séquences. Il s'agissait pourtant d'un axe porteur, permettant d'interroger les représentations identitaires et les dynamiques culturelles contemporaines à travers l'exemple du carnaval guyanais.

Problématisation et cohérence didactique

Dans l'ensemble, les candidats n'ont pas su identifier clairement la problématique sous-jacente au dossier. Cette lacune a conduit à des propositions pédagogiques désarticulées, où les documents étaient exploités de façon isolée, sans fil conducteur. L'absence de problématisation a par conséquent empêché toute véritable mise en cohérence des supports, des objectifs et des activités langagières.

Choix pédagogiques et tâche finale

Les choix pédagogiques, lorsqu'ils ont été formulés, manquaient souvent de justification. Les documents sélectionnés n'étaient ni hiérarchisés ni exploités dans une logique de progression. La tâche finale, élément central de l'évaluation sommative, était trop fréquemment évoquée sans être réellement construite ni reliée aux compétences travaillées au fil des séances. Elle apparaissait souvent comme un ajout artificiel, déconnecté des apprentissages précédents.

Lexique pédagogique et terminologie

Le lexique propre au champ pédagogique a souvent été utilisé de manière imprécise. Des termes essentiels comme « tâche finale », « compétence évaluée », « activité langagière », ou « séquence » n'étaient pas correctement définis ou mis en œuvre. De même, les consignes destinées aux élèves étaient parfois vagues ou incomplètes, ce qui rendait difficile la compréhension des intentions pédagogiques.

Analyse des faits de langue

La partie linguistique, pourtant structurante pour cette épreuve, a été traitée de manière insuffisante. Plusieurs confusions ont été relevées, notamment entre éléments lexicaux liés au carnaval et leurs fonctions précises. Des expressions comme *roun paspété*, *roun badin*, *roun bisbonm* ont été mal interprétées, traduites à tort par « chapeau », « cagoule » ou « gant », ce qui révèle une méconnaissance du lexique spécifique au carnaval et du créole guyanais en général.

Analyse du corpus documentaire

Les éléments attendus :

À travers l'axe « Le passé dans le présent », le dossier explore la thématique du carnaval guyanais. Le document 1, intitulé Costumes traditionnels du Carnaval de Guyane (), présente les costumes typiques

de cet événement culturel. Le document 2, intitulé Les costumes « traditionnels », met en lumière certains costumes historiques (origine, rôle, etc.), qui tendent à disparaître. En effet, la majorité des groupes structurés préfère créer de nouveaux personnages, tandis que les costumes anciens restent l'apanage des touloulous solitaires. Le document 3 est la première de couverture du magazine Une Saison en Guyane, qui aborde à la fois l'histoire des bals et charivaris au XIXe siècle, ainsi que des problématiques modernes telles que l'inscription des touloulous à l'Unesco et la question des voltigeurs et du carnaval de rue.

Le document 4, intitulé Touloulou dèrò (Odile ARMANDE-LAPIERRE et Rosange FIRMIN, janvier 2009), est un récit en créole mettant en scène Jozé, un jeune garçon qui rencontre divers touloulous, tels que Bobi, Jwéfarin, Lanmò, Anglébannann et Nègmaron. "Nou touloulou" d'Annie Robinson Robeiri, le document 5, est un poème également consacré aux personnages traditionnels. Le document 6, intitulé Le carnaval, une fête populaire en constante évolution (Cécile LONY, Raphaël MORILLON, Monique BLERALD, 2023), rappelle les principaux temps forts de la période carnavalesque, tout en soulevant les questions liées à l'évolution des pratiques carnavalesques modernes.

L'affiche du mois de projection documentaire de la ville de Macouria (document 7) met en avant deux documentaires, dont l'un porte sur le carnaval et s'intitule Nou lé nou karnaval. Ces projections, prévues pour novembre 2024, témoignent de la place importante du carnaval dans la culture locale. Le document 8, intitulé JWÉFARIN, est un conte étiologique qui raconte l'origine de ce personnage carnavalesque. Enfin, le document 9 (Marie-Claude Thébia, la1ere.francetvinfo.fr, 13 janvier 2022) aborde l'inscription du touloulou au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco et discute des enjeux patrimoniaux que cela représente pour la Guyane.

Plusieurs problématiques pouvaient être abordées en lien avec l'axe proposé :

- La préservation des traditions face à la modernité
- L'appropriation et la réinvention des traditions carnavalesques
- Le rôle du carnaval dans la transmission des savoirs et des traditions

Ces problématiques portent ainsi sur la manière dont le carnaval peut évoluer et se réinventer. Cela tout en préservant son essence et son lien avec les traditions, en tenant compte des enjeux contemporains tels que la mondialisation, l'internationalisation (notamment via l'Unesco), la transmission intergénérationnelle et la diversité des communautés qui y participent. En somme, elles soulignent les questions de conservation, d'adaptation et d'identité culturelle.

Pistes d'analyse linguistique

L'analyse des faits de langue pouvait s'appuyer sur plusieurs exemples issus du corpus :

- **Sonmèy baré li** : Expression imagée pour désigner l'endormissement brutal. Le verbe « baré » signifie ici « saisir », « prendre d'un coup », évoquant un sommeil soudain. Une analyse morphosyntaxique et sémantique était attendue.
- **Roun bizbonm, roun badin, roun paspété** : Éléments du costume de l'Anglébannann. Le candidat pouvait analyser la structure nominale, la désignation spécifique des accessoires et le phénomène d'énumération descriptive dans la narration créole.
- **Moun ka mouké mo** : Phrase structurée avec le marqueur d'aspect *ka*, désignant une action en cours. Le verbe *mouké* (se moquer) pouvait être analysé avec d'autres formes associées à l'expression de la dérision (*ari*, *voyé blag*). L'analyse pouvait également porter sur l'absence de déterminant devant *moun*, typique du pluriel générique en créole.
- **Jwéfarin** : Exemple pertinent de néologisme par agglutination, fusionnant *jwé* (jouer)

et *farin* (farine) pour désigner un personnage carnavalesque. Ce fait de langue permettait d'explorer les mécanismes de formation lexicale propres au créole guyanais.

Dossier en créole réunionnais

Conception de la séquence

Cette épreuve visait à évaluer l'aptitude du candidat à construire une séquence d'enseignement cohérente et argumentée à partir d'un corpus pluridisciplinaire, dans le cadre de l'axe « Le passé dans le présent ».

Le dossier offrait aux candidats une diversité documentaire notable, permettant de composer un parcours d'apprentissage riche, à condition de justifier avec rigueur les choix opérés. La sélection des documents devait répondre à une logique de progression : nature du support, visée didactique, articulation entre les séances. Or, un certain nombre de copies ont évacué plusieurs documents sans fournir la moindre justification, ce qui affaiblit la cohérence globale de la séquence proposée.

La première étape attendue — présentation et analyse critique des documents retenus — a été trop souvent abordée avec légèreté. L'analyse méthodique, nécessaire pour identifier les éléments pertinents à intégrer dans la démarche pédagogique, manquait. Certains candidats se sont contentés d'un simple survol, omettant de mentionner les auteurs, les titres ou les intentions des textes. Les documents iconographiques, notamment, ont été peu ou mal exploités.

Par ailleurs, un certain essoufflement a été observé en fin de copie : plusieurs productions s'achèvent de manière précipitée, sans que la tâche finale ne soit correctement développée. Il convient de rappeler que la gestion du temps constitue un élément essentiel de la réussite à cette épreuve.

Enfin, nous regrettons la rareté des propositions intégrant des outils numériques ou des dispositifs innovants (tablettes, applications dédiées, etc.). Ces supports, lorsqu'ils sont intégrés à bon escient, peuvent pourtant enrichir l'expérience d'apprentissage et s'avérer particulièrement pertinents pour des publics scolaires diversifiés.

Structuration de la séquence

Une séquence correspond à un ensemble de séances articulées autour d'un objectif global, dans le cadre d'une progression pédagogique définie. Elle vise l'acquisition d'une compétence ou d'un savoir complexe, tandis que chaque séance doit permettre à l'élève de progresser vers cet objectif final.

Or, dans plusieurs copies, les objectifs formulés manquaient de précision, voire de pertinence :

- « Compétence langagière : capable de réécrire au tableau. »
- « Objectif de séance : transmettre/sortie pédagogique au Lazaret. »
- « Objectif pédagogique : savoir relever l'essentiel des documents. »

Ces formulations témoignent d'une confusion entre objectifs, activités langagières et compétences à évaluer. De même, certaines activités proposées apparaissaient sans lien clair avec l'objectif de la séance, ou étaient trop nombreuses pour un format horaire réaliste (une séance durant généralement 50 à 55 minutes).

Exemples problématiques :

- À partir de l'article de Lise Hordel :
 - « Relever les éléments importants » (sans objectif explicite),
 - « Faire un résumé » (en français ou en créole ?),
 - « Faire un point historique sur la diglossie » (quel est l'objectif langagier ou culturel précis ?).
- À partir du texte de Christian Ghasarian :
« Répondre à des questions de compréhension » : questions en créole sur un texte en français, ou inversement, sans justification didactique.

- À partir du texte de Daniel Honoré :
« Lire le texte à la maison pour s’habituer à la lecture en créole » : pourquoi ne pas effectuer cette activité en classe pour observer la prosodie, les stratégies de lecture, etc.

Enfin, plusieurs copies mentionnaient une « correction orale par l’enseignant », sans trace écrite, ni consolidation des apprentissages. Il convient de rappeler que l’élève est le principal acteur de la construction de son savoir, et que l’enseignant ne peut se substituer à cette démarche.

Évaluation et tâche finale

Les types d’évaluation (diagnostique, formative, sommative) ont été peu différenciés. La plupart des candidats n’ont pas explicité leur finalité pédagogique, ni leur lien avec les objectifs annoncés. Une évaluation ne saurait être un simple exercice ajouté en fin de séquence : elle doit permettre de mesurer les acquis, de les réinvestir, et d’engager une remédiation si nécessaire.

Exemples peu satisfaisants :

- « Évaluation sommative : la tâche finale qui est une synthèse de la séquence. »
- « Travailler l’activité langagière E.E. avec le devoir sur table. » : Il ne s’agit pas ici de « travailler » mais d’évaluer une compétence.
- « Pour la tâche finale, ils devront élaborer des phrases avec des faits de langue. » : Quel est l’objectif de production ? Dans quel cadre ? Quel degré d’autonomie ou de complexité est attendu ?

Une tâche finale bien conçue doit être :

- En lien direct avec les documents étudiés ;
- Représentative des apprentissages réalisés ;
- En adéquation avec les objectifs linguistiques, culturels ou communicationnels de la séquence.

Enfin, une conclusion de séquence aurait été bienvenue dans nombre de copies : récapitulatif des compétences travaillées, évaluation du cheminement des élèves, pistes de remédiation ou prolongements interdisciplinaires.

Pistes de réflexion pour le candidat

Quelques questions essentielles à se poser lors de la conception d’une séquence :

- Côté enseignant :
 - Quel est le rôle de l’enseignant à chaque étape ?
 - Quels éléments des documents serviront les objectifs visés ?
 - Quelles situations d’apprentissage seront mobilisées ?
- Côté élève :
 - Quelles connaissances préalables sont nécessaires ?
 - Quelles compétences doivent être acquises ?
 - Quelle sera la nature des évaluations et leur fonction dans l’apprentissage ?

Étude des faits de langue

Les faits de langue proposés portaient sur deux extraits :

1. « **Sové boug-la la komans drès dési la tèt, son ki la mouli poiv** »
 - Grammaire :
 - *komans drès* : marqueur d’aspect inchoatif (début de l’action), employé avec un verbe à la forme longue.
 - *la tèt* : complément du nom, déterminé par le démonstratif *la*.
 - *sové* : absence de déterminant, marquant le pluriel générique.
 - Stylistique :
 - Présence de deux expressions figées, usage de la personnification.

- Forte expressivité pour traduire la peur intense : mise en scène des cheveux et de la tête comme personnages à part entière.
2. « **Kan la mèr i vien dormi / Zis koté la tèr** »
- Analyse grammaticale :
 - *Kan* : conjonction introduisant une proposition temporelle.
 - *i vien dormi* : verbe conjugué + infinitif exprimant une action imminente.
 - *Zis koté la tèr* : complément circonstanciel de lieu, sans préposition.
 - Analyse stylistique :
 - Construction à valeur métaphorique : la mer « vient dormir ».
 - *Vien dormi* : forme aspectuelle exprimant un changement d'état.
 - Construction poétique évoquant l'apaisement ou la fin d'un tumulte.

Ces deux passages offraient une réelle opportunité d'analyse grammaticale et stylistique. Or, plusieurs candidats se sont limités à des descriptions superficielles, voire erronées :

- « Leçon sur les marqueurs préverbaux » : sans développement.
- Confusion entre *passé simple* et *passé composé*.
- « La mer » est un COI / « la tèt » est un COD : erreurs sur la fonction.
- Mauvaise distinction entre lexique, fonction grammaticale et emploi stylistique.

Il est essentiel que l'étude des faits de langue soit intégrée de manière pertinente à la séquence, serve la compréhension des documents et permette un réinvestissement dans les activités de production.

Conclusion de l'épreuve disciplinaire appliquée

Enseigner la langue et la culture créole dans le cadre scolaire suppose non seulement une expertise linguistique et patrimoniale, mais aussi une capacité à construire des séquences pédagogiques ambitieuses, progressives et ancrées dans la réalité des élèves. L'enseignant en LVR est à la fois médiateur culturel, pédagogue et garant d'une transmission vivante, critique et inclusive du patrimoine linguistique régional.

Epreuve d'option : Lettres

Rapport établi par Charlotte Meira et Sébastien Fournet-Fayas

Rappel Du Sujet

« Peut-être reconnaîtra-t-on ici la modernité du projet lérien en même temps que ses limites : la quête d'un savoir sur le monde, si familière aux auteurs de récits de voyage à la Renaissance, se voit ici concurrencée par le trésor d'une expérience qui ne saurait seulement servir à authentifier la connaissance des horizons lointains. L'écriture sur l'autre serait peut-être ici, déjà, une tentative d'écriture sur soi. » (Marie-Christine Gomez-Géraud, « Un colloque chez les Tououpinambaoults : mise en scène d'une dépossession », dans *D'Encre de Brésil. Jean de Léry écrivain*, textes réunis par Frank Lestringant et Marie-Christine Gomez-Géraud, Orléans, Paradigme, 1999, p.162).

Dans quelle mesure ce propos sur *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* de Jean de Léry éclaire-t-il votre lecture de ce récit ?

Pour cette session 2025, le sujet portait sur *Voyage fait en la terre du Brésil* de Jean de Léry. Si le jury est conscient de la difficulté que peut présenter la lecture d'un tel ouvrage, en raison de la langue du XVI^{ème} siècle, pour des étudiants qui n'ont pas suivi un cursus en littérature, on ne saurait excuser une lecture trop hâtive et négligée, voire l'impasse faite manifestement par certains candidats sur ce livre au programme.

On rappellera, comme stipulé dans le rapport 2024, qu'être lauréat du Capes de créole avec l'option lettres modernes peut conduire à enseigner la langue et la littérature française. Cette « épreuve vise donc à garantir que les [candidats] disposent des connaissances et des compétences nécessaires pour exercer cette mission¹ ».

Or de trop nombreuses copies révèlent une méconnaissance de l'ouvrage, de l'exercice de la dissertation, et, ce qui est plus inquiétant, des règles d'une expression écrite maîtrisée. Il n'est que d'exposer le bilan chiffré de cette session 2025 pour prendre la mesure des difficultés rencontrées.

Bilan chiffré de cette session 2025

25 candidats avaient cette année choisi l'option lettres modernes pour cette deuxième épreuve écrite (32 l'an passé).

Échelle des notes : de 02 à 12,5. Rappelons qu'une note inférieure ou égale à 05/20 est éliminatoire.

Principaux écueils à éviter pour la session prochaine

Tout candidat doit se plier à l'exigence du concours qui vise à valider des compétences, qui sont autant de savoirs et de savoir-faire, qu'il est impératif de construire durant l'année de préparation. Il apparaît ainsi nécessaire de rappeler aux futurs candidats les trois points fondamentaux sur lesquels on ne saurait transiger², à savoir la maîtrise de l'expression écrite, la maîtrise de la dissertation, la maîtrise des œuvres au programme.

¹ Rapport du jury du CAPES de créole, 2024

² Nous renvoyons aux rapports de 2023 et de 2024

TROIS POINTS FONDAMENTAUX

L'expression écrite

L'orthographe

Le jury s'étonne trop fréquemment des fautes d'orthographe qui ne devraient pas exister à un concours de recrutement des enseignants, appelés à enseigner le français. Des candidats confondent encore les homophones (on/ont, est/et, c'est/s'est...), verbes et adjectifs (« ils se déclinent » au lieu de « déclinent »), manquent d'accorder au pluriel et au féminin, inventent des néologismes ou forgent des barbarismes quand ils n'ont pas le terme exact. La pauvreté du lexique de certaines copies empêche la formulation d'une pensée précise et claire.

La grammaire

Construire une phrase, c'est ordonner sa pensée. Or la syntaxe est parfois fautive, au point que certaines phrases, auxquelles il manque le verbe de la principale ou le sujet, sont illisibles tant elles sont dépourvues de sens.

Le goût de la langue

On attend d'un candidat au Capes de créole, en plus d'une connaissance de la langue française comme de la langue créole, une aptitude à engager une réflexion linguistique propice à questionner les enjeux de traduction. Ce goût de la langue, nourri par la pratique et la fréquentation assidue des œuvres, permet d'exprimer sa pensée avec précision et clarté.

La dissertation

C'est au lycée que tout élève est initié à la dissertation dans différentes matières. Ce n'est donc pas une nouveauté, même si l'exigence du concours doit pousser chaque candidat à assimiler parfaitement la méthode. Si toutes les copies proposent une introduction, un développement et une conclusion, certaines s'écartent des principes qui en font un exercice de réflexion. Une part non négligeable de candidats qui ont lu l'oeuvre de Léry et préparé l'épreuve ont eu tendance à confondre l'exercice de la dissertation avec celui de l'exposé. Ainsi, des copies s'appliquent à lister les thèmes du récit de Léry sans vraiment tenir compte de la citation. D'autres convoquent des références appartenant à des domaines extra-littéraires, comme la psychologie, la sociologie, le yoga (!) ou la chanson. D'autres enfin ne tiennent pas compte de la citation, se laissent aller à des digressions déconnectées du sujet, ou répondent au sujet en s'appuyant sur l'ensemble des œuvres au programme.

Toutes ces erreurs majeures conduisent inévitablement les candidats au hors sujet. Il convient de rappeler dès lors qu'une dissertation est un exercice de réflexion et d'argumentation rigoureux.

S'il apparaît nécessaire de faire quelques remarques élémentaires, il ne s'agit pas pour nous d'offrir une correction complète de la dissertation ni d'en décrire de manière exhaustive la méthode mais de mettre en relief certains éléments particulièrement négligés par nombre de copies.

L'introduction

On insistera surtout sur l'obligation de citer le sujet dans son intégralité avant d'en proposer une analyse de laquelle découle la problématique. Attention à bien lire le paratexte qui indique l'origine de la citation afin d'éviter les contresens. La plupart du temps, le sujet qui prend la forme d'une citation, expose un problème que le candidat est invité à discuter à la lumière de ses connaissances sur l'oeuvre, selon un plan annoncé qui considère la mise en tension supposée par le sujet.

Le développement

C'est la réflexion qui repose sur une argumentation révélant la capacité du candidat à raisonner en prenant appui sur sa connaissance de l'oeuvre au programme. Chaque partie est composée de sous-parties, lesquelles présentent les arguments à proprement parler. Tout argument est justifié

par une citation tirée de l'ouvrage ou par une remarque sur un passage, un thème, un événement, une caractéristique ou sur la structure qui met en lumière un aspect précis de l'ouvrage. Il importe de prendre le temps d'analyser chaque élément de justification afin de nourrir l'argumentation. Toute référence est au service de l'argumentation et ne saurait se suffire à elle-même. Les transitions doivent être soignées afin de clarifier la progression du devoir

La conclusion

Conclure la dissertation revient à répondre à la problématique après avoir rappelé les grandes lignes de la réflexion, tout en démontrant sa capacité à clore cette dernière. L'ouverture, qui souvent se limite à évoquer d'autres ouvrages, ou à proposer une citation, doit avoir pour fonction de mettre en perspective le sujet, ou d'apporter une nuance, ou encore de révéler une appréciation subtile des enjeux de l'œuvre dégagés par la réflexion.

La maîtrise de l'oeuvre

Les connaissances sur l'oeuvre procèdent d'une dialectique entre une « lecture de près » et une lecture plus panoramique, juxtaposant en somme « microlectures³ » et « macrolectures » afin de mieux saisir les enjeux du livre. Toute œuvre prend sens dans un contexte culturel et historique singulier qui permet d'éclairer l'intention, les caractéristiques profondes et d'apporter à la lecture les nuances nécessaires à la réflexion. Aussi est-il conseillé de former une sorte de *vade-mecum* de chaque œuvre pour garantir la connaissance précise du cadre intellectuel, culturel et historique, qui préside à la compréhension de l'ouvrage et permet de se prémunir d'erreurs souvent impardonnables. Pour Léry, des notions comme la Renaissance, l'Humanisme, l'individu, la distinction entre catholiques et protestants, la guerre des Religions, etc devaient être particulièrement maîtrisées afin d'éviter les contresens. Et c'est ce qui a précisément manqué à un nombre important de candidats qui ont sans doute fait l'impasse sur cette partie du programme. Il n'est évidemment pas attendu des candidats qu'ils soient des spécialistes de chacune des œuvres, mais il est demandé de ne pas faire d'erreurs et de connaître suffisamment l'ouvrage pour répondre à un sujet de dissertation. Il faut en maîtriser la structure, chapitre par chapitre, ses grandes lignes dynamiques, comme par exemple la trajectoire de Léry d'un lieu à un l'autre, mais aussi les thèmes dominants et les passages que l'on aura pris soin de retenir avec précision. Apprendre des citations qui concentrent une pensée révélatrice, qui offrent une synthèse d'un passage, est une manière de nourrir en amont la réflexion sur l'oeuvre et d'en apprécier les enjeux afin de mieux se préparer au concours.

Comme pour les rapports de jury des sessions précédentes, nous proposons à nouveau le tableau de synthèse qui permet à chaque candidat de pré-évaluer son travail lors de sa préparation :

	Ce qui est attendu	Ce qui est sanctionné
1/ S'ENGAGER DANS UNE REFLEXION SUR UNE OEUVRE LITTÉRAIRE	<i>Avoir lu précisément toute l'œuvre et pouvoir régulièrement mobiliser des exemples précis et pertinents pour justifier son propos.</i>	Méconnaissance ou connaissance superficielle de l'œuvre sur laquelle porte le sujet (en particulier œuvre non lue ou connue uniquement de manière indirecte).
	<i>Mobiliser correctement des éléments de culture littéraire et générale.</i>	Erreurs grossières d'histoire ou de culture littéraires (en particulier sur les mouvements et les genres

³ Pour reprendre le terme forgé par le critique Jean-Pierre Richard

		littéraires)
	Maîtriser <i>les concepts et les outils d'analyse</i> convoqués au cours de sa démonstration.	Manque de maîtrise de concepts ou notions mobilisés par le sujet et / ou dans le développement proposé par les candidats.
2/PROBLÉMATISER ET ARGUMENTER	<i>Comprendre le sujet</i> proposé dans sa globalité.	Les faux-sens ou contre-sens sur le sujet. L'oubli d'une partie importante du sujet (tout particulièrement la dernière phrase du sujet pour cette session).
	<i>Analyser</i> précisément le sujet et percevoir la thèse qu'il propose, c'est-à-dire l'idée principale défendue par le critique auteur de la citation à discuter.	
	<i>Structurer sa réflexion de manière claire, logique et progressive pour traiter le sujet et répondre à la problématique.</i>	L'absence de structuration du propos et la manque de cohérence dans l'enchaînement des idées.
3/ RÉDIGER CLAIREMENT ET CORRECTEMENT	Rédiger dans <i>une langue correcte</i> , voire élégante, qui respecte la <i>syntaxe</i> .	Une syntaxe fautive qui nuit notamment à l'intelligibilité du propos.
	Maîtriser les règles essentielles de l'orthographe grammaticale.	Une orthographe défectueuse.
	Choisir un <i>lexique adapté</i> et en <i>maîtriser l'orthographe</i> .	Des erreurs ou imprécisions lexicales qui rendent le propos approximatif, incertain ou trop peu rigoureux.
	Présenter clairement et soigneusement sa copie.	Tout ce qui peut rendre la copie peu lisible.

CONCLUSION

Qu'est-ce qu'une bonne copie ? Une bonne copie témoigne de la maîtrise de l'expression écrite du candidat, de sa connaissance de l'œuvre et de son aptitude à bâtir une réflexion structurée qui procède d'une problématique formée à partir d'un sujet dûment analysé. C'est une copie qui s'efforce d'être précise et de clarifier la pensée ; c'est une copie, enfin, qui manifeste par ses connaissances sur l'œuvre, par sa rigueur, par son sens de la nuance, une préparation approfondie de l'épreuve. Ces conseils voudraient permettre aux futurs candidats de mieux se préparer pour la prochaine session - en ayant toujours à l'esprit qu'un concours, qui sélectionne les candidats, doit former chacun à l'exigence.

Epreuve d'option : Anglais

Rapport établi par Anne Mayer et Daniel Petit

Chaque copie présente une tentative de problématisation de la réponse au sujet de composition. Toutefois, celle-ci n'est souvent pas développée à son terme et on peut perdre le fil. Certains développements s'apparentent à des catalogues d'idées et manquent d'analyse. Un conseil important : il est indispensable de bien prendre en compte la nature et la spécificité des documents dans l'analyse. Deux des 4 candidats ont proposé des micros-analyses pertinentes qui auraient gagnées à davantage être reliées avec le propos général. Toujours sur l'épreuve de composition, deux des 4 copies présentaient un développement très tronqué voire extrêmement sommaire. Il est important de ne pas se décourager et de tenter d'aller au terme de l'épreuve. Les documents proposés sont riches, ils offrent toujours des possibilités d'expression, même si on n'est pas très assuré dans sa méthodologie. Il faut pour cela, prendre un temps suffisant de lecture initiale et de confrontation des documents entre eux.

S'agissant de l'épreuve de traduction, nous mettons en garde les candidats quant aux omissions de segments qui impactent durement la note. Par ailleurs, il peut sembler que le temps de relecture ait parfois fait défaut, car certaines erreurs élémentaires de syntaxe et d'orthographe auraient pu être facilement corrigées, ceci est valable pour le thème et la version et donc dans chacune des langues. Enfin, que ce soit en langue anglaise ou en français (probablement aussi en créole et en espagnol), la connaissance des procédés de traduction usuels (la transposition, la modulation, l'équivalence, etc.) est un atout précieux pour éviter, dans la mesure du possible, les calques systématiques et certains contresens.

Epreuve d'option : Histoire-Géographie

Rapport établi par Mandy Garbin et Frédérique Hannequin

Le niveau des connaissances manifesté dans les copies corrigées en histoire-géographie s'est révélé indigent et ce, malgré un sujet classique et sans difficulté majeure. Les éléments fondamentaux relatifs au sujet n'ont ainsi pas été maîtrisés, et les approximations, tant factuelles que conceptuelles, ont été nombreuses. De surcroît, la capacité à exposer un raisonnement construit et rigoureux s'est avérée très faible : aucune problématique digne de ce nom n'a été formulée, les plans manquaient de logique et de structuration, et les exemples convoqués étaient soit absents, soit traités de manière anecdotique.

L'expression en langue française, quant à elle, a présenté un niveau particulièrement problématique, entaché de nombreuses maladresses, de fautes d'orthographe récurrentes et d'une syntaxe parfois défailante, au point de nuire à l'intelligibilité des développements proposés.

Pour de futurs enseignants en histoire-géographie, un tel niveau de performance est inquiétant : l'appropriation des concepts disciplinaires, la rigueur méthodologique ainsi qu'une maîtrise solide de la langue française constituent des exigences minimales. Il n'est pas concevable de proposer des connaissances approximatives, des erreurs factuelles grossières, une expression confuse et un manque de rigueur dans le traitement du sujet.

Epreuve d'option : Espagnol

Les éléments de correction sont disponibles dans le rapport du jury du Capes externe d'espagnol.

EPREUVES D'ADMISSION

Épreuve de leçon

Cette épreuve orale se compose de deux parties complémentaires, articulées autour d'un document audio ou vidéo remis au candidat. Le jury rappelle que cet exercice suppose une prestation exigeante, tant sur le fond que sur la forme : clarté de l'exposé, cohérence de l'argumentation, qualité de la langue (en créole comme en français), et posture professionnelle attendue.

Le jury a déploré à plusieurs reprises un manque de rigueur dans la tenue générale des prestations, que ce soit dans la structuration du propos, la maîtrise de la langue ou l'aptitude à se projeter dans une démarche d'enseignement.

Première partie : exposé et entretien en langue régionale

- **Durée totale** : 30 minutes maximum (exposé : 15 minutes ; entretien : 15 minutes).
- Cette première partie, conduite exclusivement en langue régionale, commence par une restitution analytique du document audio ou visuel proposé. Le candidat doit en proposer une interprétation, en dégager les enjeux linguistiques, culturels ou symboliques, et les commenter avec précision.
- Il présente ensuite le ou les documents complémentaires qu'il a sélectionnés, en explicitant ses choix. Ces documents doivent être mis en perspective avec le support initial et replacés dans une logique d'exploitation pédagogique.
- L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est invité à clarifier, approfondir ou rectifier certains éléments de son propos.

Seconde partie : exposé et entretien en français

- **Durée totale** : 30 minutes maximum (exposé : 20 minutes ; entretien : 10 minutes).
- Cette deuxième partie, conduite en langue française, est consacrée à la présentation d'une proposition de mise en œuvre pédagogique. Le candidat expose les objectifs d'une séance de cours, en lien avec une séquence plus large qu'il contextualisera brièvement.
- Il développe ensuite de manière structurée une séance complète, articulée autour du document audio/vidéo proposé (et, le cas échéant, des documents complémentaires qu'il aura retenus). Il justifie ses choix didactiques en s'appuyant sur l'intérêt linguistique et/ou culturel des supports sélectionnés.
- La pertinence des activités langagières doit être clairement établie en fonction du niveau visé, du public ciblé, et des compétences travaillées. Le déroulement proposé doit être cohérent et illustré par des exemples d'activités concrètes.
- Si le jury met à disposition des documents complémentaires, le candidat doit indiquer clairement ceux qu'il écarte, en exposant les raisons pédagogiques ou didactiques de ce choix. De la même manière, il devra justifier l'intégration des documents retenus dans la séance.

Un second entretien vient clore cette partie. Le candidat y est invité à expliciter ses choix, à répondre aux interrogations du jury et à démontrer sa capacité à construire une progression adaptée, contextualisée et conforme aux attendus de l'enseignement des langues régionales.

Remarques sur la première partie : exposé en créole et entretien

L'analyse du document audiovisuel a, cette année encore, révélé une difficulté déjà signalée dans les sessions précédentes : un grand nombre de candidats se sont limités à décrire le document sans procéder à une réelle analyse critique. Or, une analyse pertinente suppose une prise en compte des

éléments de forme – tels que les choix de cadrage, le rythme, les points de vue, les procédés de narration – ainsi qu’une réflexion sur les effets recherchés. Ces dimensions, pourtant essentielles à la compréhension du document, ont été largement négligées.

Le jury rappelle qu’une formation à l’analyse filmique constitue un atout non négligeable pour ce type d’épreuve. Elle permettrait aux candidats de dépasser une lecture thématique superficielle pour dégager les enjeux linguistiques, culturels et symboliques des documents proposés. Il a été fréquemment constaté que les candidats se concentraient exclusivement sur un seul aspect du support (l’image ou le texte), sans envisager leur articulation. Il est pourtant attendu que le candidat traite le dossier dans sa globalité afin de faire émerger des pistes d’exploitation cohérentes et enrichissantes.

Si le choix de l’axe d’étude reste libre, il apparaît dans la majorité des cas qu’un axe principal se dégage naturellement de la confrontation entre le document audiovisuel et les documents complémentaires. Il revient donc au candidat d’identifier cette cohérence thématique et de s’appuyer sur une problématique clairement formulée pour guider son analyse.

Structuration du propos

Un défaut majeur relevé par le jury concerne la progression de l’exposé, souvent confuse ou inexistante. Certains candidats n’ont proposé aucune amorce, les idées étant énoncées sans logique apparente, dans une juxtaposition de remarques déconnectées. Un exposé structuré aurait gagné à suivre une progression classique : une accroche introductive, une présentation du document audiovisuel, l’annonce d’une problématique, puis d’un plan d’analyse clairement défini, suivi d’un développement argumenté et d’une conclusion ouverte.

Il est également fortement recommandé de mobiliser les documents complémentaires du dossier afin d’enrichir l’exposé, d’élargir les perspectives d’analyse et de montrer une capacité à construire une réflexion appuyée sur des supports variés.

Mobilisation des savoirs culturels

Un autre point de vigilance concerne la maîtrise des références culturelles. Trop de candidats ont manqué de précision, commettant des approximations dans la mention des auteurs, des faits historiques ou des éléments de patrimoine culturel. De telles imprécisions traduisent une préparation insuffisante. Le futur professeur de créole doit posséder des connaissances solides en musique, histoire, géographie, littérature, anthropologie, ainsi qu’une bonne familiarité avec les traditions, les pratiques sociales et la vie quotidienne dans les espaces créolophones.

Maîtrise de la langue

L’épreuve exige une expression correcte en langue régionale, adaptée à un exercice académique de haut niveau. Quelques gallicismes demeurent, mais dans l’ensemble, les candidats admissibles ayant pris le temps de se préparer ont proposé une langue globalement maîtrisée. L’effort de correction linguistique reste donc à saluer, même si des progrès sont attendus en matière de syntaxe et de précision lexicale.

Enfin, le lien entre la première et la seconde partie de l’épreuve n’est pas toujours clairement assuré. Or, cette articulation est déterminante : elle garantit la continuité de la réflexion, la cohérence de la démarche pédagogique, et une réelle capacité à passer de l’analyse d’un document à sa mise en œuvre en classe.

Remarques sur la deuxième partie : présentation d'une séance en français

Structuration et clarté

Dans cette seconde partie, le jury a constaté un manque de structuration récurrent dans la présentation des séances. Certains candidats n'ont pas proposé de plan clair, ce qui nuit à la lisibilité du propos. Il est indispensable que le candidat explicite les enjeux pédagogiques de la séance, les objectifs visés pour les élèves, ainsi que la progression des apprentissages.

Une séance bien construite doit répondre à une problématique identifiée, être adossée à une séquence cohérente, et proposer un déroulé réaliste et pertinent.

Conception des activités

Le jury rappelle que cette partie de l'épreuve ne consiste pas à énumérer des idées, mais à concevoir une séance structurée, organisée autour d'un nombre raisonnable d'activités ciblées, en lien direct avec les compétences visées et le niveau des élèves. Chaque activité doit être justifiée, insérée dans une logique de progression et contribuer à l'atteinte de l'objectif annoncé.

La lecture attentive de la consigne est ici essentielle : elle guide la structuration de l'exercice et ne doit pas être négligée. Les candidats sont également encouragés à envisager des modalités pédagogiques diversifiées, notamment l'usage raisonné du numérique (supports multimédias, applications éducatives, plateformes collaboratives, etc.), lorsqu'il renforce la pertinence de la démarche.

Langue française et expression écrite/orale

Enfin, la qualité de la langue française employée dans cette seconde partie constitue un critère d'évaluation à part entière. Des fautes d'accord, des tournures maladroitement, des erreurs de syntaxe ou l'usage de néologismes peu maîtrisés altèrent la clarté et la crédibilité du propos. L'enseignant se doit d'incarner un modèle linguistique pour ses élèves : sa maîtrise de la langue est une compétence professionnelle essentielle.

Épreuve d'entretien

Cette épreuve sans préparation préalable se déroule en deux temps, chacun mobilisant des compétences distinctes mais complémentaires.

Dans un premier temps, le candidat est invité à présenter son parcours personnel et professionnel, à le valoriser, et à en montrer la cohérence avec son choix de devenir enseignant de créole. Le jury constate une amélioration globale des prestations dans cette partie par rapport à la session précédente.

La deuxième partie, quant à elle, évalue à la fois la connaissance du système éducatif et la capacité du candidat à analyser une situation professionnelle. Il ne s'agit en aucun cas de fournir une réponse spontanée ou mécanique à une « question de cours », mais de démontrer une posture réfléchie, argumentée et ancrée dans la réalité du métier. Le candidat est attendu sur sa capacité à prendre du recul, à identifier les enjeux de la situation soumise, et à mobiliser les mécanismes réglementaires et institutionnels permettant d'y répondre de manière cohérente et responsable.

Par ailleurs, le jury recommande vivement aux candidats de s'appropriier les compétences professionnelles communes à tous les professeurs et personnels d'éducation, ainsi que de réfléchir au rôle spécifique d'un enseignant de langue vivante régionale au sein d'une équipe pédagogique.

Première partie : exposé du parcours et entretien

A. L'exposé

Cette première partie, qui doit faire l'objet d'une préparation sérieuse en amont de l'épreuve, a donné lieu à des prestations très inégales. Certains candidats semblaient découvrir l'exercice, livrant un récit biographique peu structuré, sans mise en valeur des compétences transférables vers le métier d'enseignant.

Un exposé réussi doit permettre de faire émerger :

- les motivations réelles à enseigner le créole ;
- les expériences formatrices (personnelles, académiques, associatives ou professionnelles) qui alimentent cette volonté ;
- les compétences mobilisables dans le cadre de l'enseignement.

Le jury a toutefois relevé plusieurs exposés convaincants, portés par une parole construite, incarnée, et une gestion du temps maîtrisée. Ces candidats ont su mettre en valeur des engagements concrets, témoigner d'un intérêt sincère pour l'enseignement, et faire preuve d'une posture professionnelle.

Cependant, des faiblesses en expression orale ont été relevées : emploi d'un registre trop familier, expressions inappropriées, fautes de liaison, impropriétés syntaxiques. Il est rappelé que l'épreuve doit être menée dans un registre de langue courant et maîtrisé, adapté à une situation professionnelle de haut niveau. Un exposé dynamique est apprécié, mais une théâtralisation excessive ou un ton décalé sont à proscrire.

B. L'entretien

L'entretien qui suit l'exposé permet d'approfondir certains aspects du parcours et de mieux cerner les motivations du candidat. Une écoute active, une capacité à répondre avec justesse et à ajuster son propos sont attendues. Là encore, une maîtrise rigoureuse de la langue française est indispensable.

Seconde partie : questions à visée professionnelle

Deux questions sont posées au candidat. Elles correspondent à deux grands domaines de compétence attendus chez un futur enseignant :

1. La posture et les missions de l'enseignant
2. La gestion d'une situation liée à la vie scolaire

Il est essentiel que le candidat traite équitablement les deux volets. Chacune des réponses doit reposer sur une analyse claire de la situation proposée, suivie d'une contextualisation pertinente et de pistes d'actions réalistes, en lien avec le cadre professionnel.

Le jury évalue ici la capacité du candidat à réagir avec lucidité et recul, à articuler sa réponse aux valeurs de la République, et à s'appuyer sur une connaissance fonctionnelle du système éducatif. Il a toutefois constaté que de nombreux candidats :

- peinaient à comprendre pleinement les situations posées ;
- avaient des difficultés à les relier aux textes de référence (code de l'éducation, circulaires, dispositifs) ;
- tombaient dans une répétition superficielle de mots-clés (« laïcité », « neutralité », « inclusion », etc.) dont le sens n'était pas toujours bien maîtrisé ;
- proposaient des discours stéréotypés, sans lien concret avec la situation décrite.

Les réponses les plus solides ont été celles où les candidats ont su prendre de la distance avec le sujet, adopter une vision globale, et articuler réflexion personnelle et cadre réglementaire.

A. Question liée à l'enseignement

Les questions abordent généralement :

- la posture professionnelle de l'enseignant ;
- la place et les enjeux de l'enseignement du créole ;
- la gestion des tensions pédagogiques (sujets sensibles, résistances d'élèves, réactions parentales).

Le candidat doit démontrer une connaissance des programmes de langue vivante régionale, du socle commun de compétences, des attendus disciplinaires, ainsi que des textes encadrant les valeurs de la République.

La réponse doit être structurée et argumentée :

1. présentation claire de la situation ;
2. identification des problématiques ;
3. mise en relation avec le cadre institutionnel ;
4. propositions raisonnées.

Les candidats qui ont su hiérarchiser les enjeux, formuler une problématique et y répondre de façon contextualisée se sont montrés les plus convaincants.

B. Question liée à la vie scolaire

Cette partie interroge la capacité du candidat à se positionner comme acteur de la communauté éducative. Il doit comprendre quelle posture adopter dans une situation concrète impliquant un élève, un groupe ou une équipe.

Le candidat doit savoir :

- identifier les membres de l'équipe pluridisciplinaire (CPE, infirmière, PsyEN, chef d'établissement, AED, etc.) ;
- connaître les dispositifs de prévention ou d'accompagnement mis en œuvre dans les établissements ;
- proposer des réponses immédiates et des stratégies à moyen ou long terme, en lien avec une démarche collective.

La méconnaissance des rôles des acteurs scolaires constitue un frein majeur à la qualité de la réponse. De même, l'absence de prise en compte du travail collaboratif empêche de construire une réponse inscrite dans une réalité professionnelle.

Le jury rappelle que cette épreuve vise à apprécier, au-delà des savoirs, la capacité du candidat à se projeter dans une posture d'enseignant : responsable, engagé, informé, et capable de s'intégrer dans une équipe éducative au service de la réussite des élèves.

CONCLUSION GÉNÉRALE

À l'issue de cette session 2025 du CAPES externe de créole, le jury souhaite adresser un message clair, exigeant et porteur d'espoir aux futurs candidats.

Si des avancées sont perceptibles — notamment une meilleure compréhension des exigences du concours chez certains —, les lacunes relevées demeurent préoccupantes. Elles touchent aussi bien la maîtrise des langues (créole et français) que la rigueur méthodologique, la capacité à problématiser de manière pertinente et à se projeter avec justesse dans les attendus du métier d'enseignant.

Les attendus de la session à venir (L3) seront tout aussi exigeants que lors des sessions précédentes. Le jury appelle donc solennellement les futurs candidats à engager leur préparation avec un haut niveau d'exigence intellectuelle, d'authenticité linguistique, de rigueur scientifique et de curiosité culturelle.

Être professeur de langues régionales, ce n'est pas uniquement réussir un concours : c'est assumer une mission profondément savante, pédagogique, civique et patrimoniale. Transmettre les langues créoles, c'est porter leur pluralité, leur histoire, leurs imaginaires et leur vitalité au sein de l'école républicaine.

Puissent ces remarques nourrir des préparations collectives et individuelles ambitieuses et fécondes. Le jury demeure confiant en la qualité de la relève, à condition que celle-ci soit portée par le désir sincère de faire vivre la langue créole dans l'excellence, le respect de ses fondements et la responsabilité de sa transmission.